

Séance d'information sur la nouvelle procédure de qualification

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Au menu de cette information:

Généralités sur la procédure de qualification de:

- polymécanicien-ne-s CFC
- mécanicien-ne-s de production CFC
- praticien-ne-s en mécanique AFP

Déroulement du travail pratique individuel (TPI) de:

- polymécanicien-ne-s CFC
- mécanicien-ne-s de production CFC
- praticien-ne-s en mécanique AFP

Présentation des documents:

- Enoncé
- Appréciation
- Présentation
- Entretien professionnel
- Journal de travail

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Domaine de qualification « Travail pratique individuel »

Dispositions d'exécution

Edition du 1^{er} janvier 2013

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Extrait de l'«Ordonnance sur la formation professionnelle initiale»:

Section 8: Procédure de qualification

Art. 17 Objet, étendue et organisation de la procédure de qualification

¹ La procédure de qualification vise à démontrer que les compétences opérationnelles et les ressources décrites aux art. 4 et 5 ont été acquises.

³ L'examen final porte sur les domaines de qualification ci-après selon les modalités suivantes:

Formations initiales de 4 ans

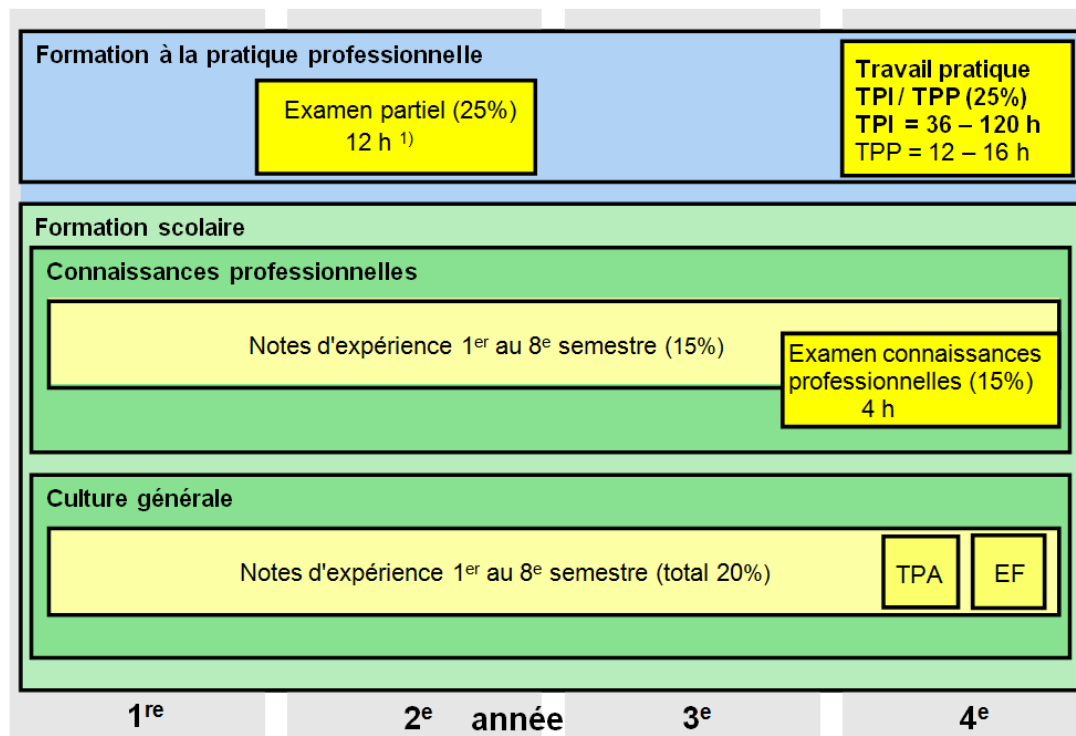
a. Travail pratique sous la forme d'un travail pratique individuel (TPI) d'une durée de 36 à 120 heures ou sous la forme d'un travail pratique prescrit (TPP) d'une durée de 12 à 16 heures. L'autorité cantonale compétente décide de la forme de l'examen. L'examen comprend une compétence opérationnelle de la formation approfondie. La personne en formation doit montrer qu'elle est à même d'exécuter les tâches demandées dans les règles de l'art et en fonction des besoins et de la situation. Le dossier de formation, les documents relatifs aux cours interentreprises et la littérature spécialisée peuvent être utilisés comme aides.

Formations initiales de 2 et 3 ans

a. Travail pratique d'une durée de 16 à 40 heures sous la forme d'un travail pratique individuel (TPI). L'examen comprend une compétence opérationnelle de la formation approfondie. La personne en formation doit montrer qu'elle est à même d'exécuter les tâches demandées dans les règles de l'art et en fonction des besoins et de la situation. Le dossier de formation, les documents relatifs aux cours interentreprises et la littérature spécialisée peuvent être utilisés comme aides.

Structure de la procédure de qualification Polymécanicien-ne-s CFC

Polymécanicien-ne-s CFC



TPI	Travail pratique individuel
TPP	Travail pratique prescrit
TPA	Travail personnel d'approfondissement
EF	Examen final

Polymécanicien-ne-s CFC

Formations initiales de 4 ans

La personne en formation exécute à son poste de travail dans l'entreprise le travail pratique individuel au cours du dernier semestre de la formation professionnelle initiale. **Le TPI se rapporte à une compétence opérationnelle acquise par la personne en formation au moment de l'examen.** Au minimum quatre mois ont été consacrés à l'acquisition de cette compétence opérationnelle dans le cadre de la formation approfondie. Des dispositions d'exécution séparées relatives au travail pratique individuel précisent les critères auxquels doivent satisfaire les devoirs d'examen, l'organisation de l'examen et l'appréciation des travaux.

Point d'appréciation	Durée	Contenu	Note attribuée aux points d'appréciation	Note attribuée au travail pratique
Ressources méthodologiques et sociales (compétences professionnelles globales)	36 - 120 h	TPI Devoir d'examen formulé par le supérieur professionnel pour la vérification d'une compétence opérationnelle	Note entière ou demi-note; coefficient un	Moyenne pondérée des notes attribuées à chacun des points d'appréciation, arrondie à la première décimale
Résultat et efficience			Note entière ou demi-note; coefficient deux	
Présentation et entretien professionnel			Note entière ou demi-note; coefficient un	

Polymécanicien-ne-s CFC

La procédure de qualification est réussie si:

la note de l'examen partiel est supérieure ou égale à 4.0; et

la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4.0; et

La moyenne de la note du domaine de qualification « connaissances professionnelles » et la note d'expérience est au moins égale à 4.0; et

la note globale est supérieure ou égale à 4.0

Polymécanicien-ne-s CFC

Ces notes sont pondérées de la manière suivante:

Examen partiel (EP)	25%
---------------------	-----

Travail pratique (TPI)	25%
------------------------	-----

Connaissances professionnelles	15%
--------------------------------	-----

Culture générale	20%
------------------	-----

Note d'expérience	15%
-------------------	-----

Polymécanicien-ne-s CFC

MPT ou FPA

Art. 32

Domaine de qualification	Lieu de formation	Pondération avec culture générale	Pondération sans culture générale ¹⁾	Cas particulier ²⁾
Examen partiel	Entreprise/CIE	25 %	31.25 %	25 %
Travail pratique	Entreprise	25 %	31.25 %	25 %
Connaissances professionnelles	Ecole professionnelle Entreprise/CIE	15 %	18.75 %	30 %
Culture générale	Ecole professionnelle	20 %	Dispensé	20 %
Note d'expérience	Ecole professionnelle	15 %	18.75 %	Dispensé

¹⁾ S'applique p.ex. aux personnes suivant une école de maturité professionnelle ou un apprentissage complémentaire.

²⁾ S'applique aux personnes qui ont suivi la formation préalable hors du cadre de la formation professionnelle initiale réglementée.

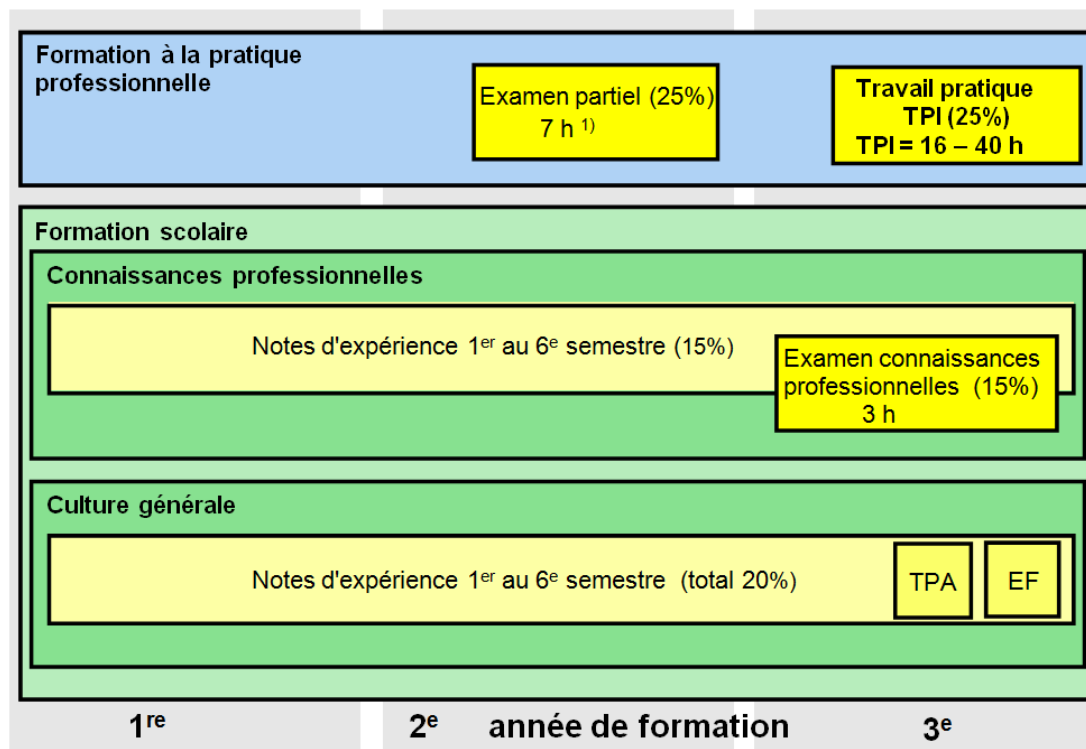
MPT Maturité professionnelle technique

FPA Formation professionnelle accélérée

Art 32 CFC sans apprentissage, destiné à des adultes qui exercent depuis **5 ans**

Structure de la procédure de qualification Mécanicien-ne-s de production CFC

Mécanicien-ne-s de production CFC



TPI Travail pratique individuel
 TPA Travail personnel d'approfondissement
 EF Examen final

Mécanicien-ne-s de production CFC

Formations initiales de 3 ans

La personne en formation exécute à son poste de travail dans l'entreprise le travail pratique individuel au cours du dernier semestre de la formation professionnelle initiale. **Le TPI se rapporte à une compétence opérationnelle acquise par la personne en formation au moment de l'examen.** Au minimum six mois ont été consacrés à l'acquisition de cette compétence opérationnelle dans le cadre de la formation approfondie. Des dispositions d'exécution séparées relatives au travail pratique individuel précisent les critères auxquels doivent satisfaire les devoirs d'examen, l'organisation de l'examen et l'appréciation des travaux.

Point d'appréciation	Durée	Contenu	Note attribuée aux points d'appréciation	Note attribuée au travail pratique
Ressources méthodologiques et sociales (compétences professionnelles globales)	16 - 40 h	TPI Devoir d'examen formulé par le supérieur professionnel pour la vérification d'une compétence opérationnelle	Note entière ou demi-note; coefficient un	Moyenne pondérée des notes attribuées à chacun des points d'appréciation, arrondie à la première décimale
Résultat et efficience			Note entière ou demi-note; coefficient deux	
Présentation et entretien professionnel			Note entière ou demi-note; coefficient un	

Mécanicien-ne-s de production CFC

La procédure de qualification est réussie si:

la note de l'examen partiel est supérieure ou égale à 4.0; et

la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4.0; et

la note globale est supérieure ou égale à 4.0

Mécanicien-ne-s de production CFC

Ces notes sont pondérées de la manière suivante:

Examen partiel (EP)	25%
---------------------	-----

Travail pratique (TPI)	25%
------------------------	-----

Connaissances professionnelles	15%
--------------------------------	-----

Culture générale	20%
------------------	-----

Note d'expérience	15%
-------------------	-----

Mécanicien-ne-s de production CFC

MPT ou FPA

Art. 32

Domaine de qualification	Lieu de formation	Pondération avec culture générale	Pondération sans culture générale ¹⁾	Cas particulier ²⁾
Examen partiel	Entreprise/CIE	25 %	31.25 %	25 %
Travail pratique	Entreprise	25 %	31.25 %	25 %
Connaissances professionnelles	Ecole professionnelle Entreprise/CIE	15 %	18.75 %	30 %
Culture générale	Ecole professionnelle	20 %	Dispensé	20 %
Note d'expérience	Ecole professionnelle	15 %	18.75 %	Dispensé

¹⁾ S'applique p.ex. aux personnes suivant une école de maturité professionnelle ou un apprentissage complémentaire.

²⁾ S'applique aux personnes qui ont suivi la formation préalable hors du cadre de la formation professionnelle initiale réglementée.

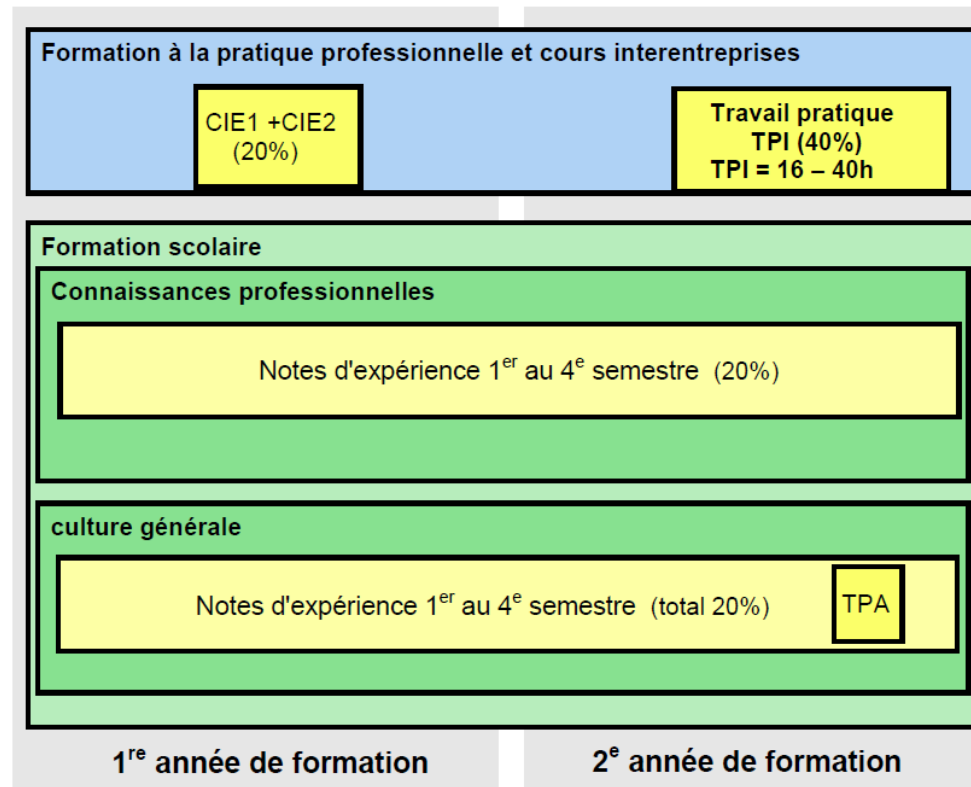
MPT Maturité professionnelle technique

FPA Formation professionnelle accélérée

Art 32 CFC sans apprentissage, destiné à des adultes qui exercent depuis **5 ans**

Structure de la procédure de qualification Praticien-ne-s en mécanique AFP

Praticien-ne-s en mécanique AFP



CIE Contrôle de compétence des cours interentreprises obligatoires
 TPI Travail pratique individuel
 TPA Travail personnel d'approfondissement

Praticien-ne-s en mécanique AFP

Formation initiale de 2 ans

La personne en formation exécute à son poste de travail dans l'entreprise le travail pratique individuel au cours du dernier semestre de la formation professionnelle initiale. **Le TPI se rapporte à la compétence opérationnelle acquise par la personne en formation au moment de l'examen.** Au minimum 12 mois ont été consacrés à l'acquisition de cette compétence opérationnelle dans le cadre de la formation approfondie. Des dispositions d'exécution séparées relatives au travail pratique individuel précisent les critères auxquels doivent satisfaire les devoirs d'examen, l'organisation de l'examen et l'appréciation des travaux.

Point d'appréciation	Durée	Contenu	Note attribuée aux points d'appréciation	Note attribuée au travail pratique
Ressources méthodologiques et sociales (compétences professionnelles globales)	16 - 40 h	TPI Devoir d'examen formulé par le supérieur professionnel pour la vérification d'une compétence opérationnelle	Note entière ou demi-note; coefficient un	Moyenne pondérée des notes attribuées à chacun des points d'appréciation, arrondie à la première décimale
Résultat et efficience			Note entière ou demi-note; coefficient deux	
Entretien professionnel			Note entière ou demi-note; coefficient un	

Praticien-ne-s en mécanique AFP

La procédure de qualification est réussie si:

La note globale est supérieure ou égale à 4.0

Praticien-ne-s en mécanique AFP

Ces notes sont pondérées de la manière suivante:

• Travail pratique (TPI)	40%
• Culture générale	20%
• Note d'expérience de l'enseignement des connaissances professionnelles	20%
• Note d'expérience des cours interentreprises	20%

Praticien-ne-s en mécanique AFP

Art. 32

Domaine de qualification	Lieu de formation	Pondération avec culture générale	Cas particulier ¹⁾
Travail pratique	Entreprise	40 %	70 %
Culture générale	Ecole professionnelle	20 %	30 %
Note d'expérience de l'enseignement des connaissances professionnelles	Ecole professionnelle	20 %	Dispensé
Note d'expérience des cours interentreprises	CIE	20 %	Dispensé

¹⁾ S'applique aux personnes qui ont suivi la formation préalable hors du cadre de la formation professionnelle initiale réglementée.

Art 32 CFC sans apprentissage, destiné à des adultes qui exercent depuis **5 ans**

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Travail pratique individuel TPI

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Les 5 étapes d'un TPI

1. Information et inscription

2. Énoncé du travail d'examen et validation de l'énoncé

3. Exécution du travail d'examen

4. Evaluation du travail

5. Présentation et entretien professionnel

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

1. Information et inscription

Information des candidats et supérieurs professionnels

Autorité d'examen

Inscription des candidats

Supérieur professionnel

Désignation des experts

Autorité d'examen

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

2. Énoncé du travail d'examen et validation
de l'énoncé

Soumission de l'énoncé du travail d'examen

Supérieur professionnel

Vérification et clarification de l'énoncé du travail d'examen

Expert

Validation de l'énoncé du travail d'examen

Expert

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

3. Exécution du travail d'examen

Début de l'exécution du travail d'examen

Candidat / Supérieur professionnel => expert

Etablissement du calendrier

Candidat

Tenue du journal de travail

Candidat

Elaboration de la documentation

Candidat

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

3. Exécution du travail d'examen

Organisation de la/des visite(s) de(s) expert(s)

Expert

Interruption ou arrêt de l'examen

Candidat / Supérieur professionnel => Expert

Fin du travail

Candidat / Supérieur professionnel

Remise de la documentation originale au supérieur professionnel

Candidat

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

4. Evaluation du travail

Evaluation de l'exécution du travail ainsi que du résultat et de l'efficacité

Supérieur professionnel

Remise de la documentation originale corrigée aux experts

Supérieur professionnel

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

5. Présentation et entretien professionnel

Etude de la documentation originale, préparation de l'entretien professionnel

Expert

Présentation du TPI aux experts (métiers 3 et 4 ans)

Candidat

Direction de l'entretien et évaluation de la « Présentation et entretien professionnel »

Collège d'experts

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

5. Présentation et entretien professionnel

Vérification de l'évaluation effectuée par le supérieur professionnel

Supérieur professionnel / Collège d'experts

Détermination de la note « Travail pratique »

Collège d'experts

Remise de la documentation originale au supérieur professionnel

Collège d'experts

Présentation du document « Enoncé »

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Domaine de qualification TPI «Travail pratique individuel»

Candidat

Enoncé du travail d'examen

Profession POLYMECANICIEN

L'évaluation porte sur la compétence opérationnelle de la formation approfondie: ¹⁾

Désignation de la compétence opérationnelle :

a.7 : Usiner des pièces avec des machines CNC

Candidat	Nom	Guinnard	Prénom	Jeff					
	E-Mail	jeffguinnard@hotmail.com							
	Jours d'école	Lu	Ma	Me	Je	Ve			
	Matin	☐	☒	☒	☐	☐			
	Après-midi	☐	☒	☐	☐	☐			
Entreprise formatrice	Nom	Mécavaud SA							
	Adresse (lieu de travail)	Le Sentier 12							
	NPA, lieu	1004 Lausanne							
Supérieur prof.	Nom	Morard	Prénom	Fabrice					
	Tél. Prof.	021 314 78 65	Mobile	079 576 34 32					
	E-Mail	fabrice.morard@mecavaud.ch							
	Nouv. dans cette fonction	☐							
Supérieur prof suppléant	Nom	Gumy	Prénom	Gérard					
	Tél. Prof.	021 314 78 66	Mobile						
	E-mail	gerard.gumy@mecavaud.ch							

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Expert 1	Nom	Prénom
	Tel. Prof.	Mobile
	E-Mail	
Expert 2 ²⁾	Nom	Prénom
	Tel. Prof.	Mobile
	E-mail	
Date de début	29 avril 2013	Date de fin 14 mai 2013
Temps tot. alloué:	72 h Part travail pratique	64 h Part documentation 8 h
Date «Présentation» et «Entretien professionnel»³⁾		Date Heure
Circulation	Date	Signature
Supérieur professionnel		
Dispositions d'exécution lues et travail d'examen défini	12 mars 2013	F. Morard
Candidat		
A pris note de l'énoncé du travail et de l'appréciation	13 mars 2013	J. Guinnard
Expert		
Enoncé du travail d'examen validé		
Supérieur professionnel		
Enoncé du travail d'examen validé reçu en retour		
ou		
Exigences/critiques formulées par l'expert corrigées		
Candidat		
A pris note des exigences/critiques par l'expert		

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Intitulé du travail

Usinage et montage d'une affûteuse de chaîne de tronçonneuse

1. Description du travail d'examen

Le plan d'action de la formation approfondie choisie dans le plan de formation sert de base pour la description du travail d'examen.

Le travail consistera :

1. Usinage des différentes pièces selon dessin
2. Montage de l'affûteuse
3. Essai de fonctionnement
4. Proposition d'amélioration

La conception et la réalisation des dessins ont été réalisés par l'apprenti avant le début de l'examen

Les pièces 5, 12 et 15 ainsi que la visserie sont fournies au candidat au début de l'examen

Les matières premières seront débitées.

A fournir :

Journal de travail

Planification

Dossier de fabrication complet (plans d'opération, listes d'outils et protocoles de contrôle)

Proposition d'amélioration ou de modification



Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

2. Exigences particulières et infrastructures

Tour Gildemeister CTX 400

Fraiseuse Mikron 800 pro

La nitruration de la pièce 6 sera externalisée (à prévoir dans la planification)

3. Informations complémentaires

Dans l'entreprise, le travail est

☒

unique.

☐

répétitif.

Le candidat exécute le travail pour

☒

la 1^{re} fois.

☐

la 2^e ou x^e fois.

☒

Travail individ.

☐

Travail d'équipe

4. Annexes

☒ Feuille d'appréciation avec les critères d'évaluation discutée avec le candidat

☐ Calendrier approximatif

D'autres documents techniques :

- Plan d'ensemble de l'affûteuse

-

-

-

Présentation du document « Appréciation »

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Domaine de qualification TPI «Travail pratique individuel»

Candidat ¹⁾

Appréciation

Profession

L'évaluation porte sur la compétence opérationnelle de la formation approfondie: ²⁾

Désignation de la compétence opérationnelle:

Intitulé du travail

Candidat	Nom		Prénom	
	Date ³⁾		Visa ³⁾	
Entreprise	Nom			
	Adresse			
	NPA, lieu			
	E-mail			
Supérieur prof.	Nom		Prénom	
	Tél. prof.		Mobile	
	E-mail			
Expert 1	Nom		Prénom	
	Tél. prof.		Mobile	
	E-mail			
Expert 2 ⁴⁾	Nom		Prénom	
	Tél. prof.		Mobile	
	E-mail			

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)



1. Compétences professionnelles globales

Exact 15 critères sont évalués

(Tous les critères non évalués et les champs vide doivent être biffés, au maximum 5 critères peuvent être ajoutés dans l'espace réservé à cet effet)

Nr.	Critères d'évaluation	Aspects négatifs mineurs (-1)	Aspects négatifs graves (-3)	Aucune critique: 0 point; correspond à la note 5.0 ²⁾	Aspects particulièrement positifs (+2)	Justification (les aspects positifs et négatifs doivent toujours être justifiés)	
	Approche et action économiques						
	Travail systématique						
	Communication						
	Aptitude au travail en équipe, capacité à gérer les conflits						
	Faculté d'apprendre, aptitude aux changements						
	Civilité						
	Sécurité au travail et protection de la santé						
	Protection de l'environnement						
		Total intermédiaire	-	-	0	+	
		Total	-		+	+	=
							Points proposés supérieur prof.
							Points attribués par le collège d'experts ³⁾

¹⁾ critères supplémentaires

²⁾ les aspects positifs et négatifs doivent toujours être justifiés. Si judicieuse pour la traçabilité et la plausibilité de l'évaluation, une justification peut être demandée sous «Aucune critique».

³⁾ Report des points dans l'échelle des notes «Compétences professionnelles globales»

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

2. Résultat et efficacité

Exact 12 critères sont évalués pour les formations initiales de 3 et 4 ans, exact 6 critères pour la formation initiale de 2 ans

(Tous les critères non évalués et les champs vide doivent être biffés, au maximum 3 critères peuvent être ajoutés dans l'espace réservé à cet effet)

Aspects négatifs mineurs (-1)		Aucune critique: 0 point; correspond à la note 5.0 ²⁾	
Aspects négatifs graves (-3)		Aspects particulièrement positifs (+2)	
Nr. Critères d'évaluation		Justification (les aspects positifs et négatifs doivent toujours être justifiés)	
Exécution du travail (formations de 3 et 4 ans 9 critères, formation de 2 ans 6 critères)			
Documentation (tous les critères doivent être choisis, formation de 2 ans pas d'évaluation)			
Total intermédiaire		-	- 0 +
Total		-	+ + =
Le supérieur professionnel		Points proposés supérieur prof.	Points attribués par le collège d'experts ⁴⁾
Date	Signature	Expert 1	Expert 2
		Date	Signature

3. Présentation et entretien professionnel

Présentation³⁾

Report du total du protocole «Présentation»

Entretien professionnel

Report du total du protocole «Entretien professionnel»

Total intermédiaire		-	- 0 +
Total		-	+ + =
Expert 1		Points attribués par le collège d'experts ⁵⁾	
Date	Signature	Expert 2	
		Date	Signature

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

4. Détermination de la note

Echelles des notes

Compétences professionnelles globales

Résultat et Efficience

Présentation et Entretien professionnel ¹⁾

Points obtenus:

Points obtenus	Note
11 à +....	6
+4 à +10	5.5
-2 0 +3	5
-5 à -3	4.5
-8 à -6	4
-11 à -9	3.5
-14 à -12	3
-17 à -15	2.5
-20 à -18	2
-23 à -21	1.5
-... à -24	1

Points obtenus	Note
11 à +....	6
+4 à +10	5.5
-2 0 +3	5
-5 à -3	4.5
-8 à -6	4
-11 à -9	3.5
-14 à -12	3
-17 à -15	2.5
-20 à -18	2
-23 à -21	1.5
-... à -24	1

Points obtenus	Note
11 à +....	6
+4 à +10	5.5
-2 0 +3	5
-5 à -3	4.5
-8 à -6	4
-11 à -9	3.5
-14 à -12	3
-17 à -15	2.5
-20 à -18	2
-23 à -21	1.5
-... à -24	1

Récapitulation des notes

	Pondération	Note (demi-note)
1. Compétences professionnelles globales	1	
2. Résultat et Efficience	2 (inscrire 2 fois)	
3. Présentation et Entretien professionnel	1	

**Note transmise
par la DGEP**

: 4 =

Note «Travail pratique» (moyenne pondérée, arrondie à une décimale)

Présentation du document « Présentation »

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Domaine de qualification TPI «Travail pratique individuel»

Candidat

Protocole «Présentation»

Intitulé du travail d'examen

Expert 1

Nom

Prénom

Expert 2

Nom

Prénom

Autre(s) personne(s) présente(s) à la présentation ? ☐ Non

Supérieur prof.

Nom

Prénom

Date

Heure

Durée

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Points observés ¹⁾	Remarques ²⁾	Points ³⁾			
		-3	-1	0	+2
Début					
Choisit une entrée en matière appropriée (p.ex. actualité, expérience vécue, question)		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
Donne un bref aperçu du déroulement		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
Contenu					
Procède de manière systématique		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
Explique de manière compréhensible, utilise correctement les termes techniques		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
Présentation					
A un comportement convaincant (langage, tenue, contact visuel, etc.)		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
Utilise les moyens auxiliaires adaptés à la situation et de manière judicieuse		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
Clôture					
Choisit une conclusion appropriée		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
Prise de position personnelle		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
Total ⁴⁾		☐	☐	☐	☐

Présentation du document « Entretien professionnel »

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Domaine de qualification TPI «Travail pratique individuel»

Candidat

Protocole «Entretien professionnel»

Intitulé du travail d'examen

Expert 1

Nom

Prénom

Expert 2

Nom

Prénom

Autre(s) personne(s) présente(s) à l'entretien professionnel?

☐

Non

Supérieur prof.

Nom

Prénom

Date

Heure

Durée

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)



Questions préparées (5 à 7 questions)	Points ¹⁾			
	-3	-1	0	+2
Question 1, sur le thème : 				
Réponse candidat 	■	■	■	■
Question 2, sur le thème : 				
Réponse candidat 	■	■	■	■

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Questions spontanées (3 à 4 questions)	Points ¹⁾			
	-3	-1	0	+2
Question 1, sur le thème : 				
Réponse candidat 	☐	☐	☐	☐
Question 2, sur le thème : 				
Réponse candidat 	☐	☐	☐	☐

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Impression générale pour toutes les questions :

Utilise une terminologie appropriée				

Répond de manière claire et compréhensible				

Total questions spontanées

-	-	0	+
------------------------	------------------------	---	------------------------

Récapitulatif:

Total questions préparées

-	-	0	+
------------------------	------------------------	---	------------------------

Total questions spontanées

-	-	0	+
------------------------	------------------------	---	------------------------

Total Entretien professionnel ²⁾

-	-	0	+
------------------------	------------------------	---	------------------------

Expert 1

Expert 2

Date Signature

Date Signature

Présentation du document « Journal de travail »

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Domaine de qualification TPI «Travail pratique individuel»

Candidat

Journal de travail

(Page sur)

Profession

Intitulé du travail d'examen

	Nom	Prénom	Visa
Candidat			
Supérieur professionnel			
Expert			
Entreprise formatrice			

Signature chaque jour par le candidat et le supérieur professionnel

Total h TPI

Report de la page/date

Date	Début	Fin	h	Activités	Particularités/ Remarques

total h TPI, reporter à la page suivante/date

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

CFP



Commission Vaudoise de Formation
Professionnelle de l'industrie

<http://www.cfp-vd.ch/fr/Infos-examens-959.html>

http://www.swissmechanic.ch/xml_1/internet/fr/file/xmlsafe/news/page/detail1000.cfm

